

# AGORA

## Définition

Organisation de jeunes adultes chrétiens qui souhaitent partager leurs passions, leurs compétences et leurs réflexions.

## Objectifs

- Promouvoir la jeunesse au sein de l'EERV ;
- Être une plateforme de ressources et de réflexion au niveau cantonal ;
- Favoriser la communication et la collaboration inter-régionale ;
- Créer des activités cantonales et des lieux de vie.

## Fonctionnement

- **Les membres**

Est membre *actif* d'AGORA, chaque jeune ayant participé à au moins une activité proposée par une bulle d'AGORA. Il reçoit donc les infos concernant l'AG. S'il souhaite quitter AGORA, il doit en faire la demande.

Les infos concernant les activités, dates, etc... des activités proposées par les bulles, seront publiques sur le site internet et sur l'application.

- **Le bureau d'AGORA**

Ce bureau est formé de max. 7 personnes, soit :

- 1 Président
- 1 secrétaire-vice-président
- 1 trésorier
- Le Président du comité du Synode
- Max 3 membres

Ce bureau est réélu lors de chaque AG.

Ses tâches :

- Organise et gère l'AG
- Déterminer si une proposition de bulle remplit les conditions exigées.
- Gère les comptes d'AGORA (donc a un droit de regard sur les comptes de chaque bulle)
- Joue le rôle d'intermédiaire entre les bulles, si nécessaire
- Intervient en cas de litige entre les bulles
- Être en lien avec l'EERV

Lors de l'Assemblée Générale :

- Sont invités tous les membres, actifs et passifs, d'AGORA. Chaque bulle doit avoir au moins un représentant lors de cette assemblée.
- L'ordre du jour est accepté
- Le PV de la dernière séance est accepté
- Les comptes sont présentés
- Chaque bulle peut présenter ses projets pour l'année
- Election du bureau

- **Les bulles :**

Conditions pour créer une bulle :

- être apolitique
- lors de ses activités, avoir un apport spirituel (de n'importe quelle forme)
- organiser ou gérer une/des activité(s), mais ne doit pas être une activité en soi
- doit avoir pour vocation d'être cantonale ou inter-régionale
- être validée par le bureau
- être représentée par au moins un membre lors de l'AG

Bulles déjà existantes :

- Bulle synode des jeunes
- Bulle comm/média (création de flyers et autres besoin marketing) (Bénédicte)
- Bulle JCJ (membres peuvent changer chaque année)
- Bulle écologie (Benoît)
- Bulle formations (Séverine)

Bulles prévues :

- Vie d'AGORA (Christophe)
- Randonnée (Justine)
- Témoignage (Gaël)
- Musique (Mathilde)
- Tyrolienne (Antoine)
- Culte Cantonale (Hélène)
- BD sur la vie des jeunes de l'EERV (Hélène)

Idées :

- Food truck/caravane
- Cuisine
- ...

- **Propositions de fonctionnement pour la bulle synode des jeunes**

Est formé de délégués, avec au minimum 1 délégué par région, maximum 3. Et d'un comité du synode composé :

- 1 Président
- 1 secrétaire-vice-président
- 1 membre

A lieu au minimum 2 séances/année, si possible dans des régions différentes à chaque fois.

Au début de chaque séance, une région pourrait se présenter, dire comment elle fonctionne, faire part de ses forces et de ses faiblesses (donc ce qu'elle aurait à offrir, ou ce dont elle pourrait attendre des autres régions).

Continuer à faire le lien avec l'EERV Flash pour que ceux qu'ils le souhaitent puissent voir l'avis du Synode des jeunes.

*Pourrait retransmettre en direct/live sur l'application, les séances (pour les délégués qui ne pourraient pas se déplacer, par exemple).*

*Avoir un représentant du synode des jeunes au synode « des vieux ».*

➔ *Pas dans l'immédiat mais à garder en tête*

- **Liens avec l'EERV**

Etre au courant de ce qui existe pour les jeunes adultes d'un côté et de l'autre, pour collaborer le mieux possible.

Par exemple, le canton veut proposer des formations sous forme de camp où à la fin les jeunes sont reconnus envers les régions comme capable de faire tel ou tel tâches (par exemple, cuisine dans un camp). Le canton pourrait demander de l'aide à la bulle cuisine.

Autre exemple, une bulle voyage humanitaire veut se créer, elle peut demander de l'aide (fonds et soutien de ministres) au canton.

Marc Rossier est notre référent et porte-parole au niveau du canton.

- **Finances → le bureau d'AGORA se charge de proposer un fonctionnement pour le financement à la prochaine AG**

- Association
- Fonctionnement avec l'EERV
- Caisse cash
- Autre ?